



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 22 novembre 2022

CARMILA LANCE UNE OFFRE DE RACHAT SUR SES OBLIGATIONS A ECHEANCE SEPTEMBRE 2023

Carmila annonce le lancement d'une offre de rachat, pour un montant maximum de 200 millions d'euros (ce montant pouvant être révisé à la discrétion de Carmila), sur son emprunt obligataire arrivant à échéance le 18 septembre 2023, dont l'encours résiduel est de 523 millions d'euros.

L'objectif de cette opération est d'optimiser la structure de financement et la position de trésorerie de Carmila suite à la mise en place d'une nouvelle ligne de crédit bancaire d'un montant de 550 millions d'euros signée le 21 juillet 2022.

L'offre de rachat débutera le 22 novembre 2022 et expirera à 16h00 heure de Paris le 28 novembre 2022, et les résultats de l'offre de rachat devraient être annoncés le 29 novembre 2022.

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs
jonathan_kirk@carmila.com
+33 6 31 71 83 98

CONTACT PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice communication
elodie_arcayna@carmila.com
+33 7 86 54 40 10

CALENDRIER FINANCIER

15 février 2023 (après clôture des marchés) : Résultats annuels 2022

16 février 2023 : Réunion d'information financière

20 avril 2023 (après clôture des marchés) : Information financière du premier trimestre 2023

11 mai 2023 : Assemblée générale

26 juillet 2023 (après clôture des marchés): Résultats du premier semestre 2023

27 juillet 2023: Réunion d'information financière

19 octobre 2023 (après clôture des marchés): Information financière du troisième trimestre 2023

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et des investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 30 juin 2022, son portefeuille était constitué de 208 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,16 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Communiqués financiers », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/communiques-financiers/>